



Droit constitutionnel comparé

Descriptif

Le cours a vocation à présenter certains des principaux systèmes constitutionnels européens et extra-européens sous le prisme de la comparaison juridique. Après avoir étudié les institutions politiques française tout au long du premier semestre, il s'agira ainsi d'analyser non seulement les notions essentielles relatives à l'organisation de différents systèmes étrangers, mais surtout de mettre en exergue les éléments caractérisant permettant de les comparer et de procéder à des classifications sur la base de leurs formes d'État, régimes politiques, systèmes de contrôle de constitutionnalité.

En bref

Crédits ECTS : 2.0

Année : 1 | Première année

Mode de validation : Examen terminal écrit

Contacts

Responsable(s)

Lecis Cocco Ortu Anna Maria
a.m.lecis@sciencespobordeaux.fr

